

Lundi 06 Janvier 2025 à 16h00

OPERA de MARSEILLE

Concours Alto 2 : 1 poste

Programme du concours :

Les candidates retenues après la pré-sélection sur curriculum vitae et lettre de motivation devront se présenter le jour du concours devant un jury composé du Maire (ou de son représentant), du Directeur de l'Opéra, du Chef de Choeur, d'une personnalité extérieure, ainsi que de quatre représentants issus du cadre choral.

Les épreuves du concours sont les suivantes :

(Les airs lyriques devant être chantés par coeur, dans la tonalité et la langue originales. Un des 2 airs devant, obligatoirement, être en français, et l'autre en langue étrangère).

1er tour = *(si pré-sélectionnée pour participer au concours)*

- air libre au choix de la candidate (maximum 5 minutes)
- suivi d'un premier vote du jury.

2ème tour = *(si vous êtes retenue après le 1er tour)*

- air devant faire partir de la liste (ci-jointe) d'airs imposés.
- 2 extraits lyriques imposés à présenter par coeur le jour du concours :
 - * Verdi – Macbeth – Coro di streghe : chanter la partie soprano 3.
 - * Meyerbeer – Le Prophète – Choeur des anabaptistes : chanter la ligne soprano (note inférieure si division) et ligne 2ème soprano.
- déchiffrage à vue
- suivi d'un deuxième vote du jury.

3ème tour = *(si vous êtes retenue après le 2ème tour)*

Le jury s'entretiendra avec les candidates retenues.

Au besoin, le jury pourra demander une épreuve de vocalises.

- suivi d'un troisième vote du jury